



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230426-B20230425_15_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-cinq avril à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le dix-sept avril sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Benoit STEINMETZ (arrivé au point informel), Guy KREMER (arrivé au point informel), Denis BAUR, David ROBINET

Absente avec procuration : Rachel ZIROVNIK à Michel PAQUET

Absente excusée : Marie-Marthe DUTTA GUPTA

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Était excusé : Olivier HAUDOT, DGS



15. Objet : Administrations Faciles Ecrivains Publics - demande de subvention pour l'exercice 2023

Vu la décision n° 12 du Bureau communautaire en date du 8 février 2022, adoptant le règlement d'attribution des subventions aux associations œuvrant dans le champ social,

L'association Administrations Faciles Ecrivains Publics (AFEP) est une association de bénévoles, écrivains publics, qui offre ses services gratuits aux habitants de Thionville et des communes environnantes.

Ce service se caractérise par une aide et un accompagnement à la compréhension et à l'écriture de textes officiels ou privés (lettres, documents administratifs - CMU, dossier Banque de France, demande de logement social, RSA,...)

Depuis le mois de mai 2021, l'association tient une permanence d'un Ecrivain Public dans les locaux de la structure France Services à Entringe, les mardis après-midi, selon besoin et sur rendez-vous.

L'association a reçu 4 personnes au cours de ces permanences (3 personnes en 2021 et 1 personne en 2022).

L'association Administrations Faciles Ecrivains Publics sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2023 à hauteur de 600 € (2022 : 600 €, 2021 : 290 € correspondant aux permanences mises en place entre le 25 mai et le 31 décembre 2021).

Considérant que le service rendu par l'Association AFEP aux habitants du territoire communautaire s'inscrit dans l'action sociale menée par la Communauté de Communes,

Considérant le dossier de demande de subvention complet transmis par l'Association (chiffre sur les bénéficiaires de la permanence en 2022, budget de l'association, contrat d'engagement républicain signé).

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique de la petite enfance et des affaires sociales » en date du 30 mars 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'attribuer une subvention de 600 € à l'Association Administrations Faciles Ecrivains Publics, au titre du fonctionnement pour l'année 2023,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour :	8
Abstention :	0
Contre :	0

Fait à Cattenom, le 26 avril 2023

Le Président,

Michel PAQUET

A blue circular stamp with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de CATTENOM" around the perimeter and "Le Président" in the center. A black ink signature is written over the stamp.